

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 10 juin 2021

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle BARTHOLDI - La City - 2 Rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12,

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 18h13.

Etaient présents : Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, M. Sébastien COUDRY, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE

Etaient absents : Mme Marie ETEVENARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Mme Anne BENEDETTO, M. Serge RUTKOWSKI, M. Gilbert GAVIGNET, M. Yves MAURICE

Secrétaire de séance :
Mme Frédérique BAEHR

Procurations de vote :

M. ETEVENARD à A. LAROPPE, S. RUTKOWSKI à Y. GUYEN, G. GAVIGNET à G. BAULIEU

**Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » :
attribution d'une subvention à l'association « Foire aux saveurs d'Automne »**

Rapporteur : Mme Lorine GAGLILOLO, Vice-Présidente

Commission : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2021 et PPIF 2021-2025 « Actions de sensibilisation au développement durable »	Montant prévu au BP 2021 : 10 000 € Montant de l'opération : 2 000 €

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention de 2 000 € au titre du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » à l'association « Foire aux saveurs d'automne » pour l'organisation de la 30^e foire aux saveurs d'automne en 2021.

L'association « Foire aux saveurs d'automne » organise, le 2 octobre 2021, la 30^e foire aux saveurs d'automne à Pouilly-Français. Cette manifestation a pour objectif la promotion des produits du terroir. Elle rassemble près de 180 exposants qui proposent leurs produits et invitent les visiteurs à participer à des animations (dégustations, pressage de jus de pommes, expositions, rencontres...).

L'édition 2020 a été annulée par l'association en raison de la situation sanitaire liée au coronavirus. Le bilan de l'édition 2019 était le suivant :

- 178 exposants dont 108 producteurs régionaux et 30 producteurs bio,
- près de 8000 visiteurs,
- bilan financier final : 47 579,40 €,
- subvention GBM : 2 000 €.

GBM soutient cette manifestation au titre du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » depuis 2017. Elle a accordé une subvention exceptionnelle de 800 € à l'association, suite à une demande de cette dernière, pour couvrir les frais engagés pour préparer l'édition 2020 annulée.

Plan de financement prévisionnel de l'édition 2021

DEPENSES (en € HT)		RECETTES (en €)	
Achats de fournitures (repas)	18 536,75	Autofinancement	12 000
Location de matériel	5 875	Recettes des ventes (nourriture, emplacements)	35 381,75
Communication	7 600,50	Sponsors (Crédit mutuel, JH Invest, commerçants, La belle époque, imprimerie Simon)	5 350
Sono/animation	4 900	Subventions	
Frais de structure (téléphone, courrier...)	23 059	Département 25	3 000
Protection civile/sécurité	1 830	Région BFC	3 000
Assurances	930,50	Commune de Pouilly-Français	1 000
		Subvention GBM sollicitée par le demandeur	3 000
TOTAL DEPENSES	62 731,75	TOTAL RECETTES	62 731,75

Le projet répond aux critères d'éligibilité du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable ». Le calcul de la subvention, basée sur le reste à charge des dépenses est le suivant :

SUBVENTION GBM			
Dépenses totales	Assiette éligible (reste à charge)	Taux appliqué	Total
62 731,75	15 000	20%	3 000 €
TOTAL Subvention GBM (plafond appliqué)			2 000 €

En conséquence, il est proposé d'accorder à l'association une subvention de 2 000 €.

Conformément à l'article 5 du règlement du fonds, ce montant constitue un plafond et sera ajusté au vu de l'état récapitulatif des dépenses effectuées et des subventions perçues.

En cas d'impossibilité pour des raisons sanitaires d'organiser la Foire aux saveurs, le montant versé sera calculé sur la base des justificatifs de dépenses engagées pour la préparation de ladite manifestation, sans pouvoir excéder 60 % de la subvention allouée.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution à l'association « Foire aux saveurs d'automne » d'une subvention de 2 000 € au titre du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable », pour l'organisation de la 30e Foire aux saveurs d'automne en 2021.
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

En cas d'impossibilité pour des raisons sanitaires d'organiser la Foire aux saveurs, le montant versé sera calculé sur la base des justificatifs de dépenses engagées pour la préparation de ladite manifestation, sans pouvoir excéder 60 % de la subvention allouée.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0